



Ecole Française d'Athènes – Service informatique
6 rue Didotou, 106 80 Athènes, Grèce.
Téléphone : +30 210 36 79 949

Quelle licence pour Porphyre ?

- Synthèse -

Version 2.1

Dernière modification : 13/08/02

Nombre de pages : 4

Rédacteurs : Aurélien BENEL
Michel NUX

1. Introduction

➤ Présentation du projet

Porphyre s'adresse à des communautés d'experts travaillant avec des documents (chercheurs, ingénieurs, juristes, médecins...). Il vise à stocker une structure hypermédia sur des documents numérisés (pour le moment : texte intégral et image) afin de représenter différents parcours d'interprétation. Il fournit des outils d'aide à la création, à l'organisation, à l'annotation et à la publication de contenus documentaires enrichis de leurs structures hypermédiées. D'un point de vue plus technique, les données sont stockées dans des bases de données, traitées par des serveurs distribués et manipulées par les utilisateurs grâce à un client natif ou depuis le Web.

➤ Objet du document

Ce document traite du choix d'une licence pour *Porphyre*. En effet, la licence d'un logiciel est un texte spécifiant les permissions concernant son utilisation, sa copie, sa distribution, sa modification, etc. Le choix d'une licence parmi l'éventail disponible est donc décisif pour l'avenir du logiciel. A ce titre, il doit correspondre aux objectifs à long terme de l'Ecole française d'Athènes.

2. Le prototype Porphyre

➤ Situation actuelle

Le prototype *Porphyre* est le fruit de cinq ans de recherches et de développements initiées par l'Ecole française d'Athènes. Il a été soutenu par le Ministère de la Recherche et le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Il a fait l'objet de collaborations avec le LIRIS (laboratoire de recherche) et le département informatique de l'INSA de Lyon. Il s'est concrétisé au travers d'une thèse et de nombreux stages. Aujourd'hui, il se présente sous la forme d'un prototype opérationnel.

➤ Prévisions

Qu'advient-il de ce prototype dans un an, deux ans, voire dans plusieurs années ? Le premier danger pesant sur tout logiciel est l'oubli, la plupart des logiciels développés terminent en effet leur vie dans un placard avant même d'avoir été utilisés. Le second danger serait que le projet s'enlise, c'est-à-dire que l'Ecole française d'Athènes soit obligée de le continuer « coûte que coûte » afin de ne pas perdre son investissement en temps et en argent. Le troisième, enfin, serait la récupération du logiciel par une entreprise privée (par des moyens légaux ou non), ce qui se traduirait par une perte de contrôle de la part du secteur public vis-à-vis de l'utilisation et de l'évolution du produit.

C'est pour contrer cela qu'il semble utile de préciser les objectifs qui ont donné le jour au projet et de s'assurer que la licence retenue sera en adéquation.

➤ Objectifs

Les objectifs principaux qui motivent le choix d'une licence sont régis par les points suivants :

✓ Paternité de l'EFA

L'Ecole française d'Athènes est à l'origine du projet *Porphyre*. Elle a assuré, grâce à des collaborations interdisciplinaires, les recherches et les développements permettant d'obtenir un prototype opérationnel. Ce projet complexe s'est inscrit dans la durée : de 1998 à 2002. A ce titre, il faut que l'investissement de l'Ecole apparaisse clairement dans le projet (ainsi que dans ses versions futures). En effet, l'Ecole doit pouvoir, si elle le souhaite, rentabiliser cet investissement en terme de prestige (entre autres).

✓ Un logiciel utilisable par tous

Fruit d'un financement public, il est capital que *Porphyre* soit utilisable par tous. Par conséquent, il faut assurer sa diffusion publique et le protéger contre toute récupération qui viserait à en faire un logiciel propriétaire.

✓ Une synergie autour du projet

Porphyre n'est qu'au début de son évolution que ce soit en terme de développement ou de recherche interdisciplinaire (SHS-STIC : Sciences de l'Homme et de la Société – Sciences et Technologies de l'information et de la Communication). Il est indispensable que toute institution publique (entre autres) puisse, si elle le souhaite, participer à l'évolution du produit. Par conséquent, il faut permettre l'amélioration du logiciel par tous. Plus précisément, il s'agit d'organiser, autour d'un animateur, une communauté de développement coopératif.

3. Différentes solutions

Droit \ Licence	Domaine public	GNU LGPL	GNU GPL	Shareware	Propriétaire
Exécuter	libre	libre	libre	limité (fonctions, données...)	limité (nombre de postes...)
Copier - Distribuer	libre	libre à condition de conserver la licence apposée et les copyrights	libre à condition de conserver la licence apposée et les copyrights	libre	très limité
Etudier	libre	libre	libre	(renforcé par la possibilité de brevets) NON <u>SAUF</u> : pour l'interopérabilité et la recherche	
Intégrer	libre	libre à condition de conserver dans le module réutilisé sa licence et ses copyrights	le produit final doit lui même être sous GPL et faire mention des copyrights originaux	NON	NON
Modifier	libre	libre à condition de conserver la licence apposée et les copyrights	libre à condition de conserver la licence apposée et les copyrights	NON	NON

4. La solution retenue

➤ Le choix de la GNU GPL

Parmi les licences présentées, seule la licence GNU GPL (General Public License) est en totale adéquation avec les objectifs précédemment cités et ceci par une protection inaliénable (portant à la fois sur les évolutions de *Porphyre* et sur les produits dérivés).

En ce qui concerne la documentation liée au projet, la licence GNU FDL (Free Documentation License) peut être choisie afin d'offrir une protection comparable à celle de la GPL pour le logiciel et ses codes sources.

➤ Avantages supplémentaires

Par ailleurs, autour des projets sous licences GNU s'est développée une communauté dynamique et bien organisée dont le but est le développement coopératif.

L'usage veut que ces projets soient gérés par une équipe resserrée (créateurs ou successeurs) afin d'animer et orienter le projet, ainsi qu'assurer l'intégration des modifications.

La communauté offre des services pour la gestion de ce type de projets (sites web, listes de diffusion, forums, gestion de versions, etc.).

Enfin, la communauté dispose de puissants outils de communication. Outre un site web référençant tous les projets, elle dispose de pages réservées dans les magazines Linux du monde entier (éditorial « Brave GNU World »). Il s'agit donc d'un fantastique vecteur permettant de susciter des collaborations parmi la communauté internationale des développeurs et des chercheurs.

5. Conclusion

Par l'application de la licence GNU GPL à l'ensemble des codes sources de *Porphyre* et de la licence GNU FDL à l'ensemble de sa documentation, nous garantissons :

- la reconnaissance de la paternité de l'EFA sur les cinq années passées de recherche et de développement,
- la vocation publique du produit,
- une évolution du produit à laquelle tous ceux qui le souhaitent pourront participer.